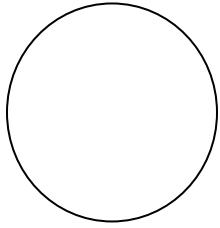


1 décembre



Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le Conseil de la municipalité de St-Jean-de-Cherbourg approuve la liste des comptes à payer, la liste des chèques émis, les salaires payés et la contribution financière de l'employeur totalisant les sommes suivantes:

Comptes à payer		23 211.86 \$
Chèques et prélèvements émis		208.39 \$
Salaires payés du 19/10/2025 au 15/11/2025	3 476.30 \$	
Contribution de l'employeur	369.24 \$	3 845.54 \$
TOTAL		27 265.79 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée Francine Ouellet Leclerc, directrice générale et greffière-trésorière, certifie de la disponibilité de crédits pour ces dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

CORRESPONDANCE

- a) Demande de don pour le Noel des enfants avec St-Adelme

2025-12-232 **IL est proposé par :** madame Alysson Proulx Bergeron

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

De faire un don de 100.00 pour la Fête des enfants à St-Adelme

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

- b) Demande du Groupe Lebel

Une demande d'autorisation pour procéder au déneigement d'une portion du Rang 8 et de la Route de la Grande-Écluse au cours de l'hiver 2025-2026. Joins le certificat d'assurance responsabilité requis.

2025-12-233 **IL est proposé par :** monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'accepter la demande du Groupe Lebel pour 2025-2026 comme dans la demande

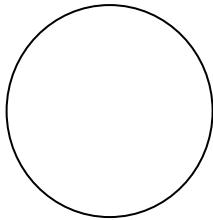
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-12-234 **INVITATION COCKAIL ET 5 À 7 PAR LA MRC LE 12 DÉCEMBRE 2025**

CONSIDÉRANT QUE, les heures et la journée ne convient pas pour monsieur le maire ou les élus. Il n'y aura aucune confirmation d'assister aux événements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

1 décembre

**RAPPORT DES COMITÉS**

- a) Loisirs de la Halte

Madame Marjolaine Leclerc nous donne un compte rendu concernant les loisirs et discute sur la question de la patinoire ce que les loisirs proposent. Le conseil va réfléchir sur la question pour trouver des solutions.

- b) Comité de développement

Madame Jocelyne Sergerie explique quelques détails concernant le comité.

2025-12-235

PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG

Monsieur Maurice Gagnon, conseiller, donne avis motion et dépose le projet de règlement numéro 226-2025 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, visant à établir des normes pour prévenir le dépérissage des constructions, les protéger contre les intempéries et préserver l'intégrité de leur structure.

Appuyer par le conseiller monsieur Herman Dumont

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-12-236

SIGNATAIRE À LA BANQUE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Mathieu St-Pierre Boulay à été élu légitimement maire

Il est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents :

D'enlever le nom de monsieur Jocelyn Bergeron

D'autoriser monsieur Mathieu St-Pierre Boulay à signer les chèques et tous documents pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg

D'autoriser madame Francine Ouellet Leclerc, directrice générale et greffière trésorière, et monsieur Mathieu St-Pierre Boulay, maire, à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-12-237

DÉPENSES POUR ÉLECTION DU 2 NOVEMBRE 2025 CONTESTATION AU POSTE DE MAIRE CONVOCATION AU PALAIS DE JUSTICE DE RIMOUSKI LE 12 NOVEMBRE 2025

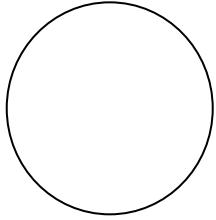
CONSIDÉRANT QU' il y a eu contestation pour un recomptage au poste de maire par madame Carolle St-Pierre

CONSIDÉRANT QU' une convocation au Palais de Justice de Rimouski le 12 novembre 2025 devant madame la juge pour madame Francine Ouellet Leclerc qui était présidente d'élection et que mesdames Jocelyne Simard et Jocelyne Sergerie travaillaient aussi à l'élection ont accompagné madame Ouellet Leclerc pour décrire les faits, devant madame la juge.

Il est proposé par : madame Myriam Gauthier

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents :

1 décembre



De défrayer les frais pour les repas et pour le déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-12-238 AVIS DE COURTOISIE

IL est proposé par : madame Alysson Proulx Bergeron

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QU'un avis de courtoisie sera envoyé par la MRC au matricule 3313 13 6170 concernant une remorque de camion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-12-239 REMERCIEMENT À MONSIEUR JOCELYN BERGERON

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jocelyn Bergeron a pris sa retraite au sein de la municipalité comme maire;

CONSIDÉRANT QU'il a donné plus de 25 ans pour sa municipalité;

IL est proposé par : monsieur Herman Dumont

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

De faire faire une plaque de remerciement et un chèque de 250.00 \$ pris dans le compte de GL 02 11000 493 crédits budgétaire sont disponibles;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-12-240 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIERS

Madame la directrice générale greffière-trésorière dépose la déclaration des intérêts Pécuniaire des sept (7) membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-12-241 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour, l'endroit et l'heure du début de chacune,

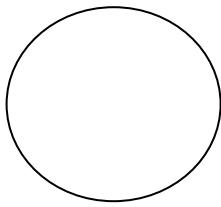
EN CONSÉQUENCE :

IL est proposé par : madame Marjolaine Leclerc

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront à la salle du Conseil au 1, 8^e rang, à compter de 19h.00 le 1^{er} lundi de chaque mois, à l'exception des mois de avril (2^e lundi), août (2^e lundi), septembre (2^e lundi), lors d'une tempête la séance sera remis au lendemain, c'est-à-dire le mardi suivant immédiatement.

12 janvier	4 mai	14 septembre
2 février	1 juin	5 octobre
2 mars	6 juillet	2 novembre
13 avril	10 août	7 décembre



1 décembre

QU'un avis public du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-12-242 RÉPARATION DES LUMIÈRES DE LA PATINOIRE PAR JMN

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise JMN n'a pas pu se rendre à la patinoire vue la neige la réparation sera remise au printemps.

2025-12-243 **ÉLECTION QUÉBEC LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES DES CANDIDATS**

Madame la directrice générale greffière- trésorière nous informe que chaque candidat à reçu un formulaire qu'il doit remplir concernant les donateurs et dépenses pour les élections du 2 novembre 2025.

2025-12-244 PRENDRE DES RENSEIGNEMENTS AUPRÈS D'UN AVOCAT DANS UN DOSSIER

CONSIDÉRANT QUE le dossier est maintenant fermé.

IL est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le dossier soit suivi de près et si d'autres actions malveillantes surviennent des actions seront prise auprès d'un avocat pour régler le problème.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

2025-12-245 PROCHAINE RENCONTRE LE 8 DÉCEMBRE POUR BUDGET

La directrice générale informe les membres du conseil qu'il y aura rencontre de travail pour le budget le 8 décembre 2025

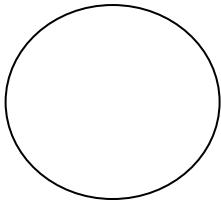
2025-12-246 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par : madame Marjolaine Leclerc

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le bureau municipal sera fermé du 22 d

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



1 décembre

2025-12-248

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire et la directrice générale réponds aux questions

2025-12-249

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Marjolaine Leclerc

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

De levée la présente séance à 20h.00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

MATHIEU ST-PIERRE BOULAY MAIRE

FRANCINE OUELLET LECLERC
Directrice générale et greffière-trésorière

Approbation des résolutions

Je, soussignée, Mathieu St-Pierre Boulay de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Mathieu St-Pierre Boulay